

fr. ; mais une augmentation de 1,576,380 fr. sur 1856. Sur le mois de février, pris à part, la diminution n'est que de 545,762 fr. sur 1857, et l'augmentation sur 1856 s'élève à 553,583 fr.

L'augmentation pendant ce dernier mois porte sur les cacao, café, sésame, houille, lin, cuivre, sel brut et sucres coloniaux; la diminution frappe les vins, l'alcool pur, les 3/6, les céréales, les cotons en laine, les fils de lin et de chanvre, l'huile d'olive, l'indigo, les laines brutes, la fonte, l'acier, le zinc, le poivre, les soies grêges et moulonnées, et les sucres étrangers.

Les droits perçus à l'exportation, pendant le mois de février dernier, ne se sont élevés qu'à 2,901,270 fr. contre 3,778,288 fr. en 1857. Pour les deux premiers mois de cette année, il a été perçu 5,529,535 fr. contre 7,397,344 fr. pendant les deux premiers mois de 1857.

Il y a diminution sur les sorties des modes, peaux, porcelaines, cristaux, lissus de coton, de laine, de soie et de lin, vins, eaux-de-vie et garance; augmentation sur celles des céréales, machines et mécaniques, et sucre raffiné.

La circulation des métaux précieux s'est, depuis le 1^{er} janvier, augmentée d'une valeur de 86,927,220 fr., et, quoique les exportations d'argent se soient un peu ralenties, il est facile d'observer que l'or continue à se substituer à l'argent dans la circulation.

L'encombrement, précédemment remarqué dans les stocks, était, à la date du 28 février 1858, plus considérable encore qu'à la même époque des deux années précédentes : néanmoins, il y a, à la fin de février, une diminution notable sur les existences signalées au 31 janvier, diminution qui provient soit de l'écoulement, à prix réduit, des marchandises, soit de leur dépôt en consignation dans certains établissements financiers. Cette différence en moins dans les existences porte sur les cafés, céréales, cuivre, fonte, graine de lin, suif brut, laines brutes et poivre; il y a augmentation, au contraire, dans les stocks des cacao, coton en laine, graines de sésame, plomb, sucres coloniaux et étrangers. De tous les entrepôts, celui de Marseille est le plus surchargé.

Le mouvement de la navigation présente à l'entrée des navires un ralentissement notable, mais un progrès sensible à la sortie :

Il est entré, pendant les deux premiers mois de 1858, 2,824 navires jaugeant 494,345 tonneaux; il en est sorti 2,534, jaugeant 402,445 tonneaux, contre 3,283 navires, jaugeant 595,873 tonneaux entrés en 1857, et 2,179, jaugeant 385,026 tonneaux, sortis pendant la même période.

Nouvelles & Faits divers.

— *Le boulevard de Sébastopol.* — La foule était telle, ces jours derniers, pour voir achever le boulevard de Sébastopol, que les sergents de ville ont dû intervenir afin de garantir les ouvriers contre l'avalanche de curieux.

L'achèvement de cette grande voie est pour tous les hommes pratiques un fait presque aussi considérable que l'achèvement du Louvre. Percer en quelques années une voie de 3 kilomètres, à travers les quartiers les plus populeux de Paris, exproprier 500 propriétaires et 4,000 locataires sans les faire crier en procédant largement, et puis faire tous les travaux que nous voyons sur et sous la voie : c'est prodigieux.

On annonce, pour le courant du mois d'avril, l'ouverture complète du nouveau boulevard; cette ouverture sera solennellement faite par l'autorité municipale, qui a voté à cet effet un crédit de 20,000 fr. L'Empereur et l'Impératrice, ainsi qu'un grand nombre de hauts fonc-

tionnaires, assisteront, dans une tribune érigée en avant de la gare du chemin de fer de l'Est, à l'enlèvement de la grande cloison élevée sur le boulevard St-Denis depuis les démolitions des derniers bâtiments expropriés.

— Le château de Framboisy qu'on croyait être une pure invention de poète pour les besoins de sa chanson, existe réellement, et ce qui est tout aussi étonnant, c'est qu'il n'est situé ni en Gascogne, ni en Poitou, ni en Bretagne, ni dans l'Armagnac, il est situé à deux pas de la capitale, à Cormeille-en-Parisis, rue de Franconville.

Ce fait est authentique et résulte d'une affiche placardée en ce moment dans Paris, annonçant que la scierie du château de Framboisy sera vendue dimanche prochain en l'étude de M^e Violette, notaire audit Cormeille-en-Parisis, sur la mise-à-prix de 5,500 fr. Est-ce clair et net ?

— Il y a quelques jours, dit l'*Espérance du peuple*, de Nantes, une lettre contenant trois billets de banque de 100 fr. et des traites fut déposée dans la boîte du quartier du Pilon. La lettre est bien parvenue à sa destination à Angers avec les traites, mais les trois billets de banque ne s'y trouvaient plus.

Plainte fut portée à l'administration, qui établit immédiatement la plus stricte surveillance et procéda dans le silence à des investigations pour connaître le coupable. Ses soupçons se portèrent sur un jeune employé surnuméraire, qui ce jour-là avait été chargé de la levée de la boîte du Pilon, par suite de la maladie du facteur ordinaire.

Une lettre fut confectionnée *ad hoc*, et l'on y introduisit plusieurs morceaux de papier ayant la couleur et la forme de billets de banque, puis cachetée soigneusement et déposée dans une des boîtes dont le jeune homme devait faire la levée.

A son arrivée au bureau, les lettres furent soigneusement examinées, mais la prétendue lettre aux billets de banque ne s'y trouva pas. Un autre facteur fut dépêché pour savoir si elle n'était pas restée dans la boîte, pendant que le jeune homme était gardé à vue; mais dans les nouvelles lettres ne se trouvait pas celle recherchée.

Alors les chefs accusèrent formellement le jeune homme de l'avoir soustraite. Il nia énergiquement et protesta de son innocence; comme les présomptions étaient très-fortes, il fut fouillé et on trouva sur lui la fameuse lettre intacte, en compagnie d'une autre déjà décachetée, mais ne contenant plus de valeurs.

Interpellé au sujet de la lettre de laquelle avaient été soustraits les billets de banque, il a d'abord nié, mais sur les menaces de le livrer à la justice et d'une visite minutieuse à son domicile, il a fini par avouer qu'il était le coupable, et a déclaré avoir encore deux billets de 100 fr. en sa possession et avoir dépensé le montant du troisième. Conduit au domicile de ses parents, chez qui il demeure, il a en effet remis les deux billets qu'il avait cachés.

Le crime était trop grave pour être pardonné, et ce jeune homme, appartenant à une famille d'honnêtes ouvriers, a été remis par l'administration des postes entre les mains de la justice, et écroué à la prison.

— *Abus de confiance.* — On écrit de Surgères, le 20, au *Phare de la Loire* :

« Un huissier d'ici, qui faisait la banque et qui prenait de l'argent à tout prix, vient de s'enfuir. Les scellés sont apposés chez lui. Avant son départ, il y a eu des rassemblements à sa porte et plusieurs personnes armées de couteaux l'ont menacé de mort. Il fait perdre à considérablement de gens. On parle de 215 à 216,000 francs.

— *Pauvre Alfred !* — Votre pauvre Alfred est borgne.... Je n'ai pas été fâché d'enlever à madame de Raucourt un des beaux yeux qu'elle aimait; remerciez-moi, monsieur, car votre femme est de trop bon goût pour s'intéresser beaucoup à un jeune homme qui n'a qu'un œil.

M. de Raucourt ne voulait jamais croire à ce que lui disait M. de Bourmond; mais, comme M. Alfred était défiguré, madame Amanda de Raucourt se refroidit beaucoup pour son petit cousin.

Le calcul de l'homme de trente ans était juste.

MARC PERRIN.

Nous lisons dans les journaux russes et allemands et dans une partie de la presse de France que depuis longtemps on se préoccupait des moyens de conserver la chevelure.

Les expériences faites sous les yeux de savants réunis ont prouvé que le seul cosmétique qui offrait toutes les garanties de réussite était l'*Eau Tonique de Chalmis*.

Aussi cette commission s'est-elle empressée de féliciter l'auteur d'avoir établi cette composition à des prix qui la mettent à la portée de toutes les classes de la société.

« Désormais, ont dit les hommes de science, cette production régénératrice de la bulbe capillaire est le seul moyen efficace que nous puissions recommander aux générations envieuses d'une belle chevelure. »

Nous sommes convaincu que nos lecteurs nous sauront gré de cette communication. (770 B)

— *Une idée de fous.* — Il y a à Glasgow un vaste hôpital pour le traitement des fous. Dernièrement, un des médecins-inspecteurs de cet établissement fut accosté, en faisant son inspection, par plusieurs convalescents qui lui portèrent des plaintes sur la mauvaise qualité de la soupe; pour s'assurer si elles étaient fondées, il entra avec eux dans la cuisine, où une énorme marmite était en ébullition. Tout à coup, un de ces fous, homme très-vigoureux, s'approche de lui, et le regardant avec ces yeux animés qui annoncent un commencement d'accès :

— Docteur, lui dit-il, vous êtes gros et gras, je suis sûr que vous feriez d'excellente soupe. Essayons.

Ses camarades applaudissent et eutorent le médecin; déjà ils se mettaient en devoir de le jeter dans la chaudière, quand celui-ci leur répond avec sang-froid :

— Arrêtez, votre idée est bonne, mais ne voyez-vous pas que mes vêtements gêneraient le bouillon? Il faut avant tout que j'aie le déshabiller.

Ce raisonnement satisfait les fous, et ils le laissèrent sortir de la cuisine.

Pour tous les articles non signés, J. Reboux.

MALADIES DE LA PEAU.

Le docteur de MOLÈNES-MAHON, médecin des hôpitaux, seul chargé d'appliquer sa méthode dans les hospices de Tours, Angers, Lille, Bruxelles, etc., recevra à Lille, le Samedi 10 Avril, et le deuxième Samedi de chaque mois, de onze à trois heures, Hôtel de l'Europe.

« La méthode Mahon obtient mille guérisons par an dans les hôpitaux de Paris. » (Rapport de l'Académie.)

Guérison à forfait des teignes, dartres, mentagres, eczémas, pityrias, démangeaisons, pellicules, chute de cheveux, maladies secrètes.

A Paris, quai Conti, 7, tous les jours, de dix à trois heures, et par correspondance. (948)

ANNONCES

Etude de M. LANVIN, Notaire à Roubaix.

Ville de Roubaix

RUE DU GRAND-CHEMIN, 46

UNE GRANDE ET BELLE

MAISON

A DEUX ÉTAGES,

A USAGE DE FABRIQUE DE TISSUS,

occupée par MM. Dillies frères,

A VENDRE

pour en jouir, par la perception des revenus, à compter du jour de l'adjudication, et pour l'occuper, à compter du 1^{er} octobre prochain.

L'an 1858, le Jeudi 8 Avril, trois heures de relevée, M^e Lanvin, Notaire à Roubaix, procédera, en son étude, à la vente, en une seule adjudication qui sera définitive, du bien repris au texte et dont suit la désignation :

Ville de Roubaix, rue du Grand-Chemin, 46.

Une grande et belle maison bien excavée, contenant en fonds de bâtiments, cour et jardin, 4 ares 95 centiares 59 dix-millièmes de terrain, composée au rez-de-chaussée d'un corridor se prolongeant jusqu'à la cour et divisant la propriété en deux parties égales; la partie gauche se compose d'un salon et d'un magasin, la partie droite comprend un vestibule dans lequel se trouve l'escalier conduisant aux étages, un cabinet et une grande cuisine en suivant; à l'étage de deux grands magasins et de trois chambres à coucher; au deuxième étage, d'une seule place sur toute l'étendue du bâtiment, au-dessus place en mansarde, surmontée d'un grenier aussi en mansarde et parfaitement éclairé.

Dans la cour se trouve un bâtiment à marteau comprenant relagerie et écurie pour deux chevaux; un excellent puits, citerne; jardin. Dans le fond de la propriété existe un bâtiment à étage, à usage de magasin de matières et d'ouvrage.

Cette maison tient d'un côté au mineur Le-hembre, occupation de Mme veuve Selosse, d'autre côté à Mme Wattinne-Wattel et dans le fond à M. Jules Delerue-Dazin.

S'adresser pour renseignements en l'étude de M. Lanvin, Notaire à Roubaix, dépositaire des titres de propriété. (941)

Etude de M. LANVIN, Notaire à Roubaix

Ville de Roubaix

A L'ANGLE DES RUES SAINT-GEORGES ET DE L'HOSPICE,

DEUX MAISONS

A ÉTAGE,

très-avantageusement situées, propres à tous genres de commerce,

A VENDRE

pour en jouir, par la perception des revenus, à partir du jour de l'adjudication, et pour les occuper, à compter du 1^{er} octobre prochain.

Le Mardi 6 Avril 1858, 3 heures après midi, M^e Lanvin, Notaire à Roubaix, procédera, en

son étude, à la vente en une seule adjudication du bien dont suit la désignation.

VILLE DE ROUBAIX.

1^o A l'angle des rues Saint-Georges et de l'Hospice. — Une maison à étage, présentant un front à la rue St.-Georges, de 11 mètres 62 centimètres, et un front à la rue de l'Hospice de 11 mètres 32 centimètres, composée au rez-de-chaussée de trois places dont deux avec cheminée et une avec buffets, à l'étage de quatre chambres surmontées d'un grenier. Deux caves pavées et voûtées, cour, citerne, puits mitoyen.

2^o Rue de l'Hospice. — Une maison à étage, présentant un front à rue de 8 mètres 64 cent., composée d'une cave, au rez-de-chaussée d'un corridor et de deux places dont une avec cheminée et buffet, à l'étage de deux chambres surmontées d'un grenier.

L'une de ces maisons est occupée par M. Vandamme, charcutier, au loyer de 750 fr. par an, et l'autre par M. Tahon, au loyer de 300 francs, suivant baux expirant le 1^{er} octobre 1858.

L'acquéreur aura la faculté de conserver entre ses mains une grande partie du prix.

S'adresser pour renseignements à M. Lanvin, Notaire à Roubaix, chargé de cette vente et des conditions. (942)

Etudes de M^e COCHEZ, Notaire à Linselles, et de M^e DELAHAYE, Notaire à Tourcoing.

TOURCOING

Au bois de la Vigne, — Rue de Paris, hameau des Français.

VENTE D'UNE QUANTITÉ CONSIDÉRABLE

CHÊNEAUX

et de très beaux et très-gros

ARBRES

consistant notamment en chênes, ormes, frênes, bois-blancs, peupliers, etc.

Le Lundi 29 Mars 1858, à 9 heures du matin, vu le grand nombre de marchés, M^e COCHEZ, Notaire à Linselles, procédera à l'adjudication de ces bois.

M^e DELAHAYE, Notaire à Tourcoing, est chargé de la recette de cette vente. (941)

A LOUER

POUR LE 31 AVRIL PROCHAIN

UNE

MAISON

A TROIS ÉTAGES

avec salon, cabinet, salle à manger, débarrasoir, cuisine et relagerie, cave, cour et jardin.

Cette maison est située RUE DU CALVAIRE, n^o 31.

S'adresser pour les conditions, même rue, n^o 37. (950)

A LOUER

UNE GRANDE ET JOLIE

MAISON avec beau JARDIN

En face de l'Abreuvoir de la ville.

Le voisinage de la station et la possibilité d'établir grand porte, remises et écurie, rendent cette maison convenable pour négociant ou dépositaire de marchandises.

S'adresser à M. Leconte-Baillon. (929)

A VENDRE

UN CHEVAL

PUR SANG ANGLAIS

dressé à haute-école.

Visible à l'Hôtel du Commerce,

A ROUBAIX. (927)

A VENDRE

50,000 KILOS

BETTERAVES

POUR LES VACHES.

S'adresser chez M^{me} V^e CORNILLE-CHOMBART, près de l'Épeule, à Roubaix. (954)

Théâtre des Amateurs

Situé à Roubaix, rue Neuve-du-Fontenoy.

DIMANCHE 28 MARS 1858

Les Fiancés d'Albono

Drame en 6 actes.

On commencera à 6 heures et demie.

LUNDI 29, RELACHE.